

Choix matière Semestre 6

Par **MarionC**, le 19/01/2013 à 10:18

Bonjour,

Je suis actuellement en 3ème année de licence en droit, parcours droit privé, et souhaiterais continuer dans le cadre d'un M1 droit notarial.

J'ai d'ores et déjà choisi mes TD (Civil patrimoine et régimes matrimoniaux et droit des sociétés) et d'autres matières me sont imposées (droit des obligations et de la preuve, procédure civile, droit du travail).

Cependant, et c'est là où je bloque, je dois choisir une matière (option) parmi les suivantes:

- histoire du droit privé
- histoire des idées politiques
- droit de l'informatique
- droit international public
- contentieux administratif
- droit public des affaires
- droit des institutions et finances locales
- droit international humanitaire et pénal
- histoire des institutions publiques

N'arrivant pas à me décider, et ne sachant pas laquelle de ces matières pourra me servir le plus en vue du M1 droit notarial, je compte sur vous pour m'éclaircir un peu !!!

Cordialement.

Par **Yn**, le 19/01/2013 à 10:43

Salut,

Franchement, ton choix n'aura aucun impact sur ton orientation, tu vas étudier les matières indispensables pour une civiliste.

Profites-en pour choisir une matière qui t'intéresse. A défaut, la plus "privasiste" de toutes me paraît être le droit de l'informatique.